que l'un a été tué et un autre blessé; le troisième s'est enfui et n'est pas encore arrêté.

L'auteur de l'attentat est un nommé Ernesto Alvarez, directeur du journal intitulé : *Anarquia* (l'*Anarchie*); on a trouvé dans les poches du cadavre des lettres émanant de plusieurs anarchistes de Barcelone qui chargeaient Alvarez de la mission de détruire Madrid, ajoutant qu'ils comptaient sur son habileté bien connue.

Le hasard a voulu qu'une voiture vînt à passer tout près de la grille du jardin de M. Canovas, au moment de l'attentat. Les conjurés, supposant à tort que M. Canovas était dans la voiture, firent un mouvement pour s'approcher. Le projectile qu'Alvarez tenait à la main éclata inopinément; c'était un projectile de cristal, mais d'une force explosive si considérable que le bras d'Alvarez, arraché par la secousse fut projeté à une grande distance.

Le complice de l'auteur de l'attentat a reçu de graves blessures sur tout le corps et à la tête.

Alvarez passait pour être le chef du parti anarchiste espagnol; il avait été correcteur dans plusieurs imprimeries de journaux de Madrid.

LES ÉLECTIONS ALLEMANDES

Voici les résultats officiels tels que les publie le *Moniteur de l'Empire*.

Il y a 217 élections définitives et 180 ballottages qui nécessiteront un second tour de scrutin les 24 et 26 juin. Les 217 élections se décomposent ainsi par partis :

Conservateurs	49
Membres du parti de l'Empire	41
Nationaux-libéraux	15
Centre	81
Progressistes (nuance Richter)	0
Progressistes dissidents	3
Socialistes	24
Démocrates du Sud	4
Polonais	12
Antisémites	3
Alsaciens-Lorrains	9
Danois	1
Sauvages (indépendants)	5

LES SOCIALISTES AUX PROCHAINES ÉLECTIONS

Paris, 21 juin. — L'*Alerte* dit :

« Les collectivistes révolutionnaires guesdistes s'occupent, en ce moment, avec la plus grande activité des prochaines élections législatives.

» Le Conseil national du Parti ouvrier qui est, comme on sait, élu à chaque congrès ouvrier pour tracer la ligne de conduite à suivre, et qui se compose actuellement de MM. Jules Guesde, Ferroul, Lafargue, Dereure, Prévost, etc., dresse, d'après les renseignements qui lui viennent des groupes socialistes de province, la liste des candidats que présentera le parti.

» Cette liste ne comprendra pas moins de 210 candidats et sera publiée dans le journal officiel du parti, *Le Socialiste*.

«Le conseil national a,en outre,résolu de donner, dans toutes les grandes villes de France, des conférences où sera développé le programme électoral du parti.

»Ce programme est celui qui a été élaboré l'année dernière au congrès de Marseille.

» *Les conférences seront faites par les orateurs du parti* : MM. Guesde, Lafargue, Ferroul, Jourde, Duc-Quercy, Alexandre Zévaès.

» Enfin MM. Guesde et Lafargue viennent de publier une petite brochure : « le programme agricole du parti ouvrier. »

» Cette brochure est dédiée aux travailleurs des campagnes. *Elle a été imprimée à l'imprimerie socialiste de* Lille, et tirée à cent mille exemplaires. Elle sera répandue dans les campagnes, par les soins des groupes locaux. »

SITUATION DE LA FABRIQUE DE SOIERIES

Le *Moniteur du tissage mécanique de soieries*, constate dans son dernier bulletin que la fabrication des tissus de soie pure est toujours très animée, mais elle repose principalement sur des commissions anciennes et la demande, depuis quelque temps, se recueille en attendant que les prix de la soie nouvelle soient suffisamment établis pour n'avoir pas à redouter de fâcheuses surprises. Les façonnés sont en meilleure position que le mois dernier. Quant à l'étoffe unie teinte en pièce, l'alimentation des métiers est peut-être un peu plus facile que lors de notre dernier compte rendu,mais les usiniers travaillent dans de mauvaises conditions et se plaignent d'une manière unanime de l'insuffisance des prix de façon, aggravée, souvent, par la mauvaise qualité des matières qui leur sont confiées pour le tissage.

Les nouvelles des marchés de consommation étrangers sont, ajoute le *Moniteur du tissage mécanique des soieries*, moins favorables que durant le mois écoulé.

A Londres, les affaires sont calmes. Les acheteurs qui ont passé sur notre place ont transmis quelques commissions en satin cuit, velours, bengaline tramé laine et damas cuit, mais sans donner à leurs opérations une extension bien grande Pour l'instant, les maisons anglaises se tiennent sur la réserve et attendent l'occasion de traiter des lots de marchandise sur banque.

A New-York, la crise financière qui y sévit depuis quelque temps nuit à la vente des soieries. D'autre part, l'exposition de Chicago n'a pas, jusqu'à présent, répondu aux espérances que l'on avait conçues. Néanmoins, la demande continue pour le velours mécanique poil soie, le velours tout soie au fer, les armures trame laine et le satin duchesse. Il y a aussi de bonnes préparations en faveur du parapluie tout soie et du col-cravate façonné pour lesquels on fait beaucoup d'échantillons. Toutefois le marché de New-York est tenu en éveil par les renseignements sur la nouvelle récolte des soies qui est susceptible de modifier le prix de l'étoffe.

A Paris, dans les magasins de détail, la vogue des soieries ne se dément pas et la vente atteint des chiffres considérables. Les maisons de gros ont transmis de beaux ordres en satin duchesse tout soie, en velours, en moire antique et en moire française et font tisser de nombreux essais en façonnés. Ce n'est que dans un mois, après la livraison des premières coupes de ces nouveautés, que la mode fera son dernier choix et pourra donner à leur fabrication toute son ampleur.

LES ORAGES DE MARDI

A PARIS

Paris, 21 juin. — Nous avons dit que les orages se sont succédé hier durant toute l'après-midi à Paris. Dans la soirée, les nuages se sont dissipés et, ce matin, le beau temps est revenu.

Nous avons raconté qu'une forte commotion électrique a été ressentie à la Maison-Dorée. Un phénomène curieux s'est produit. Le gardien de la paix qui passait sur le boulevard et que la commotion a rendu presque sourd avait, dans sa poche, des clefs, lesquelles se sont aimantées soudain et se sont fortement collées contre le fer du sabre.

Pendant l'un des orages de l'après-midi, un grand arbre a été renversé, rue de Châteaudun.

Mais l'accident le plus grave qu'aient causé ces violentes tempêtes s'est produit dans les baraquements en bois de l'hôpital temporaire d'Aubervilliers. Cet hôpital, qui est réservé aux maladies contagieuses et qui est, paraît-il, dépourvu de paratonnerre, se compose de cinq doubles pavillons d'un étage. La foudre a mis le feu dans la partie du pavillon des varioleux réservée aux convalescents.

L'alarme a été aussitôt donnée. Tous les malades ont pu être évacués, on les a dirigés sur l'hôpital St-Antoine. Quant au pavillon, le toit seul en a été détruit. Pendant les secours, un interne en pharmacie, M. Garnier, s'est particulièrement distingué en grimpant sur le toit incendié et en arrachant les voliges de bois pour empêcher les flammes de se propager plus loin. A Aubervilliers, également, la foudre est tombée rue de Paris, sur l'école des garçons.

La foudre est tombée encore, mais sans y causer de dégâts, rue Houdon, 2, chez un marchand de vin; boulevard de Clichy, en face du n° 34, et au boulevard Saint-Martin, où elle a coupé la tête d'un arbre.

DANS LES DÉPARTEMENTS

Dans les départements, on signale plusieurs orages. Voici les renseignements que nous recevons de nos correspondants.

Châlons-sur-Marne, 20 juin. — Ce soir, vers sept heures, un violent orage s'est abattu sur Châlons et sur les environs. Une pluie abondante, qui a duré environ deux heures, a légèrement rafraîchi l'atmosphère. La foudre est tombée en plusieurs endroits, notamment sur l'église Notre-Dame, mais en ne causant heureusement que des dégâts matériels.

St-Etienne, 20 juin. — Hier soir, pendant un orage violent, la façade d'une verrerie en construction devant les ruines historiques de Saint-Romain-le-Puy (Loire) s'est effondrée. Trois ouvriers ont été blessés. Un quatrième, le nommé Chometon, père d'une nombreuse famille, a été tué.

Perigueux, 20 juin. — Après avoir trop tardé, la pluie s'est mise enfin à tomber avec une torrentielle abondance, ce qui donne à nos agriculteurs si éprouvés l'espoir de sauver encore quelques récoltes et, notamment, d'avoir de beaux regains. Par malheur, les orages qui s'étendent à toute la région occasionnent de gros dégâts; sur plusieurs points, de véritables trombes d'eau, ailleurs la grêle, ont fait des ravages.

Perpignan, 21 juin. — Un orage s'est abattu sur Perpignan et ses environs. A Elne, la foudre est tombée dans la cave de M. Estève, pharmacien, qui a été complètement incendiée.

Albi, 21 juin. — Un orage s'est abattu sur Albi et dans les environs; la grêle a tout ravagé ; les communes de Saint-Quentin et de Jussens sont particulièrement éprouvées ; de nombreux viticulteurs ont leur récolte complètement perdue.

Dijon, 21 juin. — La pluie vient de tomber pendant près de dix-huit heures, sur Dijon et les environs. Déjà les récoltes ont un meilleur aspect.

A Ivry, la foudre est tombée sur la maison de M. Boudriot, notaire; elle a brisé les ardoises de la toiture, enlevant une portion de la charpente; elle a suivi le cheneau pour entrer dans la maison, en suivant les ferrures de la porte principale. M. Boudriot a reçu la décharge en pleine poitrine. On pense le sauver. Aujourd'hui, la paralysie disparaît.

En gare de Meursault, un cheval d'omnibus a été tué par la foudre; le cocher, projeté sur la chaussée, a reçu des contusions sans gravité.

A Aligny, la foudre est tombée sur un troupeau de vaches. Trois d'entre elles sont mortes sur le coup; deux bergers, atteints par la foudre, ont des brûlures sur le corps; leur état n'est pas inquiétant.

Montpellier, 21 juin. — Un orage a éclaté hier, mais la terre est si sèche, qu'une heure après, il ne reste pas trace de la pluie. Aujourd'hui le temps est très lourd, la chaleur suffocante.

A PRAGUES

Pragues, 21 juin. — De violents orages se sont déchaînés hier sur la ville, la foudre est tombée en douze endroits différents; un ouvrier a été tué.

NOUVELLES DU JOUR

L'épidémie cholériforme

Toulon, 21 juin. — Il y a eu hier à Toulon 3 décès cholériformes. Aujourd'hui un seul.

Montpellier, 21 juin. — 3 décès cholériques dont deux à l'hôpital suburbain, ont été constatés hier.

Le choléra à la Mecque

Jeddah, 21 juin. — Le nombre des décès cholériques à la Mecque, du 16 au 20 juin, s'élève à 830.

La grève des cochers

Paris, 21 juin. — Le président du Conseil a reçu aujourd'hui deux délégués de l'Union syndicale des cochers hostile à la grève, comme on sait, qui lui ont demandé d'autoriser l'essai du compteur. Ils sont persuadés, contrairement à l'avis du secrétaire général des grévistes, que l'expérience serait concluante contre les partisans du compteur.

Les délégués ont fait observer que celui-ci ne pourrait fournir toutes les indications qu'on en réclame et ont cité l'exemple du Grand-Prix, où les cochers traitent à forfait pour 15 francs, 20 francs ou même plus, tandis que le compteur accuserait de quatre à cinq heures au maximum.

Les délégués sont partisans de la taxe au quart d'heure.

Les abords de la Bourse du Travail sont plus calmes que les jours précédents, et les grévistes se font de plus en plus rares.

On s'entretient, dans les groupes, du cas de M. Carrière, le secrétaire de la chambre syndicale, convoqué cette après-midi par M. Touny, commissaire aux délégations judiciaires.

Il est appelé pour répondre à la plainte déposée par le cocher Michel, de l'Urbaine, avec lequel il a eu une altercation. M. Carrière est accusé d'atteinte à la liberté du travail.

Immenses incendies en Amérique

Nouveau-Brunswick, 21 juin. — Un violent incendie a éclaté à Gibson. 80 maisons, six magasins, deux églises et la station du chemin de fer du Canada au Pacifique, ont été détruits. Les pertes s'élèvent à 300,000 dollars.

New York, 21 juin. — Les incendies dans les forêts du Wisconsin, du Minnesota et du Michigan continuent à s'étendre : Quatre villes minières ont été détruites; d'autres sont menacées.

Dans un district, au bord du lac Supérieur, près de 800,000m carrés sont en flammes. Plusieurs petites villes ont été brûlées. De grandes quantités de bois de sapin ont été détruites.

Un prochain discours de M. Constans

Lyon, 21 juin. — D'après l'*Echo du Rhône*, il se confirme que M. Constans ira à Vienne (Isère), le 14 juillet, présider un grand banquet, organisé par le cercle démocratique, qui a invité pour la circonstance toutes les notabilités politiques de la région.

M. Constans prononcerait à ce banquet un grand discours qui pourrait bien avoir autant de retentissement que celui de Toulouse et qui sera probablement une réponse au discours de M. Dupuy à Albi.

M. de Morès et M. Constans

M. Edwards, directeur du *Matin*, aurait réconcilié M. de Morès avec M. Constans, malgré la lutte acharnée qui eut lieu entre ces deux hommes politiques lors de l'élection de Toulouse de 1889. M. de Morès aurait même, au nom de M. Constans, demandé à M. de Susini de poser sa candidature à Draguignan contre M. Clémenceau. M. de Susini a refusé.

M. Charles de Lesseps

Paris, 21 juin. — La commission mixte chargée d'examiner la mise en liberté conditionnelle de M. de Lesseps se réunira aujourd'hui.

Quelle que soit la décision que prendra le président du conseil, sur l'avis de la commission, elle ne sera pas publiée avant la fin de la semaine.

Mise en liberté de l'anarchiste Martinet

Paris, 21 juin. — L'anarchiste Martinet, qui subissait à Sainte-Pélagie une condamnation à deux années d'emprisonnement, vient d'être mis en liberté, en vertu de la loi sur la libération conditionnelle.

Martinet avait accompli à la fin du mois de mars dernier la moitié de sa peine.

Les grèves de l'Aveyron

Brioude, 21 juin. — La grève des ouvriers mineurs de Sainte-Florine continue.

Toutefois, il y a eu ce matin dix entrées de plus que la veille. Cette nuit, vers une heure, on a placé une cartouche de dynamite à la mairie de Sainte-Florine. L'explosion a causé des dégâts matériels insignifiants dans le logement de l'instituteur.

Le pénitent d'Amiens

La manifestation a eu lieu à deux heures, mais aucun ouvrier n'a répondu à l'appel. Le citoyen Vieresque s'est rendu à la cathédrale revêtu d'une chemise, la corde au cou, un cierge à la main, accompagné du seul citoyen Boudelez, chef du parti ouvrier amiénois.

Deux cents curieux se trouvaient aux abords de la cathédrale.

Veresque, du haut des marches de la cathédrale, a demandé si le procureur de la République se trouvait parmi les curieux. Personne n'ayant répondu, il a donné lecture de la lettre d'excuse qu'il a écrite au procureur de la République, puis il s'est rendu à la prison de Bicêtre et s'est constitué prisonnier.

La nouvelle loi militaire en Allemagne

Berlin, 21 juin. — Le grand état-major de l'armée allemande travaille activement à la répartition des effectifs supplémentaires que l'adoption du projet de loi doit lui procurer, c'est dire qu'on a en haut lieu l'absolue conviction que ce projet sera voté.

L'affiche

Pour faire voter la loi militaire, l'administration en Allemagne fait afficher partout les sept barres ci-dessous qui ont la prétention de démontrer que la France est un danger et qu'il faut accroître au plus vite l'armée.

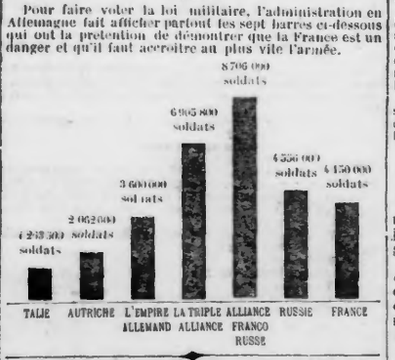

LA CONVENTION COMMERCIALE FRANCO-RUSSE

Dans l'un des derniers conseils de cabinet, le ministre des affaires étrangères a annoncé que la convention commerciale entre la France et la Russie était signée.

Ainsi que nous l'avons dit, aux termes de cette convention, les droits sur les pétroles importés de Russie sont réduits respectivement à 9 fr. et 12f.50 pour les bruts et les raffinés.

Rappelons qu'en échange, la Russie concède des abaissements de son tarif douanier en faveur de cinquante-trois produits français; parmi lesquels les vins, les eaux-de-vie, les tissus, de laine, les articles de Paris, les objets de mode et de vêtements, etc.

D'autre part, un télégramme de Saint-Pétersbourg nous annonce que l'ambassadeur de France, le ministre des finances et un adjoint du ministère des affaires étrangères ont signé samedi soir la convention commerciale.

Situation météorologique. — Roubaix, 22 juin. — Hauteur barométrique 760. Température :
A sept heures du matin 16 degrés au-dessus de zéro
A une heure du soir 24 degrés au-dessus de zéro
A cinq heures du soir 23 degrés au-dessus de zéro

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

VENGEANCE D'UN ENFANT

Une rixe sanglante entre écoliers. — 50 coups de bâton

Une plainte a été portée à M. Pradier, commissaire de police du 1er arrondissement par les parents du jeune Arthur Wekemman, âgé de 8 ans, habitant rue de la Lys, fort Wattel, qui dans une rixe avec un autre enfant, Alfred Vanderlinck, âgé de 11 ans, demeurant rue de l'Ouest, cour Marchal, aurait reçu de nombreux coups de bâton et porterait, de ce chef, de très nombreuses et très graves blessures sur toutes les parties du corps.

Les faits se seraient passés mercredi matin, à 11 heures, à la sortie des classes, dans une remise des magasins de M. Marissal, voiturier, rue de l'Ouest, et auraient eu pour cause une ancienne querelle entre les deux enfants au cours de laquelle Wekemman aurait gifflé Vanderlinck.

Il nous a été donné de voir l'enfant blessé dans l'après-midi de mercredi et celui-ci, bien que très affaibli, a pu nous raconter la scène — ainsi qu'il l'avait fait auparavant à M. Pradier, commissaire de police, chargé de l'enquête et à M. le Dr Largillière qui, soit-dit en passant, considère comme très grave l'état du jeune Wekemman.

En sortant de l'école de la rue Saint-Vincent-de-Paul, Wekemman fut appelé par le jeune Vanderlinck, qui l'emmena dans le hangar de M. Marissal et lui tint les propos suivants : « Il y a un an à peu près, tu m'as gifflé, depuis ce temps j'ai juré de me venger; ici, je puis faire de toi ce que je que je veux : il faut que tu y passes; je suis plus grand, plus âgé et plus fort que toi, je vais te tuer; veux-tu que je te pendes ou veux-tu que je te donnes une « trique » ?

A ce moment arrivaient trois enfants que les menaces de Vanderlinck mirent en fuite; c'est alors que, se jetant sur Wekeman, pour l'empêcher de crier il lui mit de la viande de cheval dans la bouche et, s'armant d'un bâton qu'il ramassa dans le hangar, il frappa le pauvre enfant à coups redoublés et le laissa pour mort sur la chaussée.

Les cris de l'enfant ne furent-ils pas entendus des passants ? c'est probable, car ce n'est que vers une heure qu'un gamin, en allant jouer, entendit les plaintes du blessé qui baignait dans le sang et après l'avoir interrogé, le mit sur le dos et le conduisit chez ses parents qui l'alitèrent immédiatement et prévinrent la justice en toute hâte. On sait le reste.

Vanderlinck est disparu et mercredi soir il n'avait pas encore repris le chemin du domicile de ses parents. Inutile de dire qu'une information est dès maintenant ouverte; les premiers renseignements recueillis près de l'instituteur présentent Vanderlinck comme un mauvais sujet, très irascible et très sournois.

M. le docteur Largillière, médecin légiste, qui a rédigé un rapport qui sera remis au parquet, estime que l'enfant a reçu *au moins 50 coups de bâton* et ne s'explique pas comment il a pu survivre à ses blessures.

Dans le quartier du Fontenoy où habite la victime, l'émotion est très grande.

Nouveaux détails. — Le jeune Wekemman est toujours dans la même situation : le pauvre enfant fait peine à voir, les membres sont meurtris et tout le corps porte les traces des coups qui ont dû provoquer certainement des lésions internes.

Le blessé répond faiblement aux questions qui lui sont faites, mais il supporte courageusement ses douleurs. Il a pris jeudi une forte médication qui apportera, espère-t-on, à son état, un véritable soulagement.

Vanderlinck est rentré hier soir vers dix heures au domicile de ses parents — on ne sait encore où il a passé toute l'après-midi et la soirée de mercredi. Il est libre, vu son jeune âge, mais il sera poursuivi.

Il ne serait pas impossible que le Parquet vienne à Roubaix vendredi.

L'incident Coupez-Deschamps. — M. Henri Deschamps nous adresse la nouvelle lettre suivante :

« Monsieur le directeur du *Journal de Roubaix*,

» M. Coupez aurait-il enfin compris dans quelle situation ridicule il s'était mis en parlant en guerre contre un adversaire que ses témoins ont omis d'aviser; MM. Duquennoy et Duburcq auraient-ils enfin compris combien leur démarche était déplacée puisqu'ils se présentaient comme offensés ?

» On pourrait le croire, à en juger par la lettre parue dans le *Journal de Roubaix* de ce matin, signée inconsciemment sans doute par MM. Duburcq et Duquennoy.

» Pour mettre fin à l'incident grotesque soulevé par M. Coupez et ses amis, j'ajouterai deux mots, les derniers :

» M. Coupez prétend m'avoir adressé des témoins.

» Ce n'est pas vrai.

» MM. Duburcq et Duquennoy assurent aujourd'hui qu'ils sont venus me demander réparation au nom de M. Coupez.

» Ce n'est pas vrai.

» D'ailleurs, ces derniers ont reconnu lundi, devant témoins, qu'ils avaient fait cette démarche en leur nom personnel, et non pour le compte du citoyen Coupez.

» Ils se sont donc infligé un démenti à eux-mêmes.

» Les auteurs de cette bouffonnerie doivent savoir maintenant ce qui leur reste à faire.

» Recevez, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée. » HENRI DESCHAMPS.

» Roubaix, 21 juin 1893. »

Le Comité électoral. Révisionniste de Roubaix nous demande de publier son programme :

» Citoyens,

« Le programme du comité au nom duquel nous venons faire appel à votre concours, se trouve nettement défini dans les deux formules inscrites en tête de ce factum.

» Nous demandons le Referendum, c'est-à-dire que *nous voulons voir soumettre à la sanction directe du* peuple, toutes les questions intéressant la vie même du pays.

» Nous tous qu'unit, malgré des tendances et des aspirations diverses, un sentiment commun : la haine et le dégoût de l'opportunisme vénal, saluons nous concerter. Adoptons de concert, un programme loyal et clair : *Intervention du suffrage universel dans tout ce qui* l'intéresse essentiellement depuis l'élection du chef de l'Etat jusqu'aux lois organiques.

» Nous le demandons à tous les degrés, qu'il s'agisse des questions municipales, ou des questions touchant au fonctionnement de la vie politique.

» C'est ainsi que nous réclamons l'élection du chef de l'Etat par l'universalité des citoyens persuadés que cette solution est conforme à la vraie doctrine démocratique et qu'elle peut seule en même temps, offrir aux bons citoyens des garanties efficaces, amener la pacification religieuse et contribuer à résoudre le problème si aigu de la question sociale.

» Nous espérons que notre programme nettement révisionniste plébiscitaire comptera parmi vous de nombreux défenseurs et qui voudront bien seconder nos efforts de leur influence.

» *Pour le Comité Révisionniste Plébiscitaire,*
» *Le Président,* *Le Secrétaire,*
» ALFRED ORANGE. H. DACHET. »

La question du Théâtre, à propos de laquelle nous avons donné des renseignements il y a quelques jours, n'est pas encore aussi avancée qu'on le croyait généralement.

La demande de M. Coulon, directeur de Gand, a été faite verbalement; mais il faut qu'elle soit écrite et que le conseil d'administration de l'Hippodrome émette un avis favorable, ce qu'il n'a encore pu faire, n'ayant pas été saisi de la question par le principal intéressé.

La Commission d'hygiène et de salubrité se réunira ce soir à la Mairie, ainsi que nous l'avons dit, pour examiner la question de mise en pratique d'un arrêté qui dit que toute viande achetée par les bouchers en dehors de la ville doit être examinée à nouveau par la Commission d'hygiène en rentrant en ville.

On sait que la plupart des bouchers de Roubaix achètent leurs marchandises à Lille où elles sont examinées; mais on a pensé avec raison que la viande, par ces temps de chaleurs, pouvait parfaitement se gâter pendant le trajet de Lille à Roubaix et en conséquence l'administration a pensé qu'il y avait lieu de demander la mise à exécution de l'arrêté pris naguère par M. Julien Lagache; et c'est pourquoi elle a convoqué la Commission pour lui demander son avis.

La place du 1er Mai. — On sait que dans l'une de ses dernières séances, le Conseil municipal a décidé d'attribuer le nom de « Place du 1er Mai » à la place qui doit être créée à l'intersection des rues de l'Industrie, d'Isly et Descartes, et qui devait d'abord s'appeler « Place du Commerce. »

M. le Ministre de l'Intérieur n'a pas cru devoir homologuer cette décision.

Le prix de la viande. — Nous avons publié la lettre de MM. les bouchers de Roubaix, lettre adressée à M. le Maire de la ville. M. H. Carrette va appeler dans son cabinet, à l'Hôtel-de-Ville, jeudi soir, MM. les bouchers de la ville pour qu'ils lui fournissent de vive voix les observations qu'ils pourraient avoir à présenter à l'appui de leur lettre.

Nous croyons pouvoir ajouter cependant que M. le Maire paraît décidé, à moins de circonstances imprévues, à s'en tenir aux termes de son arrêté, c'est-à-dire à demander aux bouchers une diminution sensible du prix de la viande sous peine de l'application de la taxe.

Le programme de la fête du 14 Juillet sera publié à la fin de la semaine. Il est exactement le même que l'année dernière sauf en ce qui concerne les bals populaires.

Il y en aura trois de plus qu'en 1892 dans les quartiers excentriques, les emplacements ne sont pas encore définitivement arrêtés.

Ecole nationale de musique de Roubaix. — M. le ministre de l'instruction publique et des beaux-arts vient d'accorder, pour être décerné comme prix d'honneur au meilleur élève de l'Ecole nationale de musique de Roubaix, un exemplaire relié de la Biographie des musiciens de Fétis.

La mise en état de viabilité de la rue Carpeaux. — M. le Maire de Roubaix vient de faire afficher un avis disant qu'aux termes d'un arrêté préfectoral du 13 de ce mois prescrivant une enquête d'utilité publique, le projet et les diverses pièces concernant les classement, nivellement et mise en état de viabilité de la rue Carpeaux seront déposés au secrétariat de la Mairie à partir du 21 juin jusqu'au 5 juillet pour être communiqués à tout requérant.

A l'expiration de ce délai, les 6, 7 et 9 juillet, de 3 à 4 heures de l'après-midi, M. Pluquet, maire de Croix, recevra à l'Hôtel-de-Ville de Roubaix, les observations et réclamations touchant l'utilité publique du projet dont il s'agit.

La fête de Saint-Louis de Gonzague à l'externat Saint-Louis. — L'externat de la rue Pellart a célébré mercredi, avec une grande solennité, la fête de Saint-Louis de Gonzague, son patron.

Le goût le plus exquis avait présidé à la décoration de la chapelle, et vingt-quatre enfants de chœur, richement costumés, ajoutaient encore à l'éclat des cérémonies religieuses.

A neuf heures et demie, le R. P. Censié, supérieur des Pères Maristes de Tourcoing, a dit la messe devant une nombreuse affluence de parents et d'amis des élèves.

Pendant le saint-sacrifice, la chorale, sous la direction de M. Eugène Delporte, a interprété la messe du Saint-Enfant-Jésus, de la composition du frère Léonce.

L'harmonium était tenu par M. Peers, qui a fait exécuter, à l'élévation, une magnifique prière, par la symphonie de l'établissement. Les deux auditions ont été parfaites.

C'est le R. P. Censié qui a prononcé le sermon. L'éloquent prédicateur avait choisi un sujet tout de circonstance : « La vie de Saint-Louis de Gonzague, patron de la jeunesse. »

L'office des vêpres, présidé par M. Vys, professeur à l'Institut de Notre-Dame-des-Victoires, a été suivi d'un salut solennel, avec bénédiction du Saint-Sacrement.

Cette dernière cérémonie avait réuni une assistance plus considérable encore que celle de la matinée.

Le festival du Fontenoy à Roubaix. — La société chorale « Les Chœurs réunis » dont le siège se trouve rue du Fontenoy, n° 69, s'occupe en ce moment de l'organisation d'un grand Festival international d'harmonies, de fanfares et d'orphéons qui aurait lieu dans le quartier du Fontenoy, à l'occasion de la Ducasse de Roubaix, c'est-à-dire les 3 et 4 septembre 1893.

Une bonne capture. — *Arrestation de quatre voleurs.* — Jeudi matin, vers neuf heures, M. Vancostenoble, commissaire du troisième arrondissement, assisté de plusieurs agents de la police de sûreté, a procédé, rue Sainte-Elisabeth, à l'arrestation de quatre individus qui offraient en vente, chez M. Eckout, fripier, une quantité d'objets religieux qu'ils auraient volé, dans la nuit de mercredi à jeudi, dans l'église de Fenain, petite commune située près de Somain.

La scène de désordre de la rue Saint-Georges. — Tous les auteurs de la scène de désordre, survenue, lundi soir, dans l'estaminet de M. Vandeputte, rue Saint-Georges, ont été retrouvés par la police de sûreté, et amenés, dès mercredi matin, devant M. Broigne, commissaire du 2e arrondissement.

Ils sont exactement au nombre de onze, tous jeunes gens de seize à vingt ans, rattacheurs, teinturiers et journaliers, et se divisent, dans une proportion à peu près égale, en Français et en Belges. Un seul d'entre eux a dépassé la vingtaine.

Les interrogatoires, très laborieux à cause de la confrontation avec les témoins, ont occupé toute la matinée et une grande partie de l'après-midi.

Tous les inculpés, sans exception, ont été laissés en liberté; mais l'affaire a été déférée au parquet de Lille, qui décidera de la retenir, ou la renvoyer à la juridiction de la simple police.

Le drame de la rue Sainte-Thérèse. — Nous avons donné hier deux versions relatives à M. Cordonnier, gazier, rue Sainte-Thérèse, qui s'est rendu coupable de l'acte que l'on sait. Aujourd'hui, le fils de M. Cordonnier, époux de la victime, est venu lui *même nous demander que nous disions au public que*, contrairement au bruit qui avait couru dans le quartier Sainte-Elisabeth, son père n'était pas ivre quand *il a commis l'acte qu'on lui a reproché*. La vérité est que, depuis quelque temps, M. Cordonnier donnait des signes d'aliénation mentale et qu'il n'a agi que *sous l'empire d'un accès de folie.*

Les grèves. — Les rentrées partielles ont continué, mercredi, à la fabrique de M. Vernier-Delaoutre, rue du Pays.

Vingt-huit grévistes ont repris le travail à six heures du matin; douze autres les ont suivis dans le courant de la matinée, et les vingt-deux restants à une heure de l'après-midi.

Ainsi se trouve complètement terminée la grève de cent tisserands de la maison.

Une descente du Parquet. — Mardi matin, vers dix heures, M. Martineau, juge d'instruction, accompagné de son secrétaire, est descendu à la gare de Roubaix, puis s'est dirigé vers l'Hôtel-de-Ville, où il s'est installé dans une des salles autrefois réservées au tribunal de commerce.

Le but de la visite du magistrat était de compléter sur place l'instruction relative au vol de coton, commis il y a une dizaine de jours, et pour lequel MM. Decottignies et Vanwysberghe ont été arrêtés et déférés au parquet.

M. Martineau, a interrogé, trois personnes : M. Deguffroy, un ancien domestique de la maison du nom de Soudan, et un commissionnaire public, nommé Delbart.

A une heure, les interrogatoires étant terminés, le magistrat a repris le train pour Lille.

Un grave accident au Hutin. — Un ouvrier briquetier, âgé de 65 ans, Jean-Baptiste Libert, qui travaille pour le compte de M. J. Pennel, entrepreneur, se trouvait, mardi soir, vers six heures, sur une briqueterie, près de la barrière du chemin de fer, au Hutin.

Pendant qu'il était en train de jeter des briques à un autre ouvrier, monté sur un tombereau, au pied de la briqueterie, quelques briques se détachèrent et le malheureux ouvrier fut entraîné dans le vide. Il vint s'abattre, d'une hauteur de cinq mètres, la poitrine en avant, sur une des roues du véhicule.

Le vieillard fut ramassé inanimé, par ses camarades de travail, et déposé sur des paillassons, où les premiers soins lui furent prodigués.

Un médecin, M. Dujardin, qui se trouvait en tournée dans le quartier, informé de l'accident, s'empressa de se rendre sur les lieux, pour porter secours à la victime.

Le praticien constata que le pauvre ouvrier avait les côtes gauches fortement froissées; mais il déclara en même temps que des lésions internes étaient à craindre.

Après un pansement sommaire, Jean-Baptiste Libert, dont la situation est des plus graves, vu son grand âge, fut reconduit à son domicile, rue de Lannoy, cour Dufermont.

Une restitution anonyme à la Compagnie du chemin de fer du Nord. — M. le chef de gare de Roubaix recevait, mercredi, dans son courrier du matin, un pli renfermant une feuille de papier à lettre grand format, avec cette simple mention à l'encre rouge : « Restitution au Chemin de fer du Nord », et vingt timbres-poste de quinze centimes.

Dans la supposition que cette restitution anonyme concernait le service des voyageurs, M. Waschetil en a opéré le versement à la caisse des billets.

Un ignoble personnage. — Mercredi soir, vers huit heures, un vieillard, Pierre Mébos, sans domicile fixe, vivant de mendicité, se trouvait boulevard de Belfort, les vêtements en lambeaux, complètement ivre, faisant des gestes indécents devant de jeunes enfants. Un agent de service invita le triste individu à le suivre, mais celui-ci se rebella et il fallut l'assistance de plusieurs personnes pour le conduire au poste, où il a été écroué.

Un accident de voiture. — Mardi soir, vers huit heures et demie, M. Emile Meurin, mannelier, à Croix, suivait en tilbury la Grande-Rue, avec un ami à côté de lui.

En face de la rue Pierre-de-Roubaix, le cheval s'abattit et les deux voyageurs furent projetés sur le pavé.

M. Meurin se releva avec des contusions, heureusement sans gravité, à la figure, aux mains, et à la jambe gauche. Quant à son compagnon, il en fut quitte pour la peur.

Les deux brancards du véhicule s'étant brisés, les deux voyageurs durent retourner à Croix à pied.

Un voyageur peu commode. — Un habitant de la rue de Bapaume, à Croix, M. Edmond Holvoet, âgé de 27 ans, avait pris, mardi soir, vers huit heures, une voiture de place, pour se faire conduire à l'extrémité de la rue de Lille.

Arrivé à la hauteur de la rue Colbert, M. Holvoet fit arrêter le véhicule. Le cocher, Charles Colman, se présentait la portière, pour percevoir le montant de sa course; mais le voyageur s'éclipsa, et alla se réfugier dans un estaminet à l'angle de la rue de Lille et du boulevard de Cambrai, où il fut poursuivi par l'automédon.

Devant l'insistance de Charles Colman, le peu scrupuleux voyageur s'arma d'une canette en étain pour le frapper.

L'agent Lamarque, de service dans le quartier, dont l'intervention fut requise, mit en état d'arrestation Holvoet puis l'écroua au dépôt du deuxième arrondissement.

Un voleur qui se constitue prisonnier. — Mercredi, vers une heure de l'après-midi, le chef de poste de la Grand'Place reçut la visite d'un ancien domestique de M. Debouvry, habitant le quartier du Cul-de-Four, qui lui déclara qu'à la date du 16 courant, son patron lui avait remis deux matelas en laine, d'une valeur de 150 fr., pour porter chez un de ses clients.

Dès qu'il avait été en possession des matelas, l'infidèle domestique, les avaient vendus à un cabaretier de Tourcoing, pour une trentaine de francs.

Depuis ce moment, l'individu n'avait plus reparu chez son patron, et c'est en se voyant sans ressources, après avoir dépensé tout l'argent, qu'il s'était résigné à se constituer prisonnier.

Un enfant renversé par un vélocipédiste. — Dans la soirée de mardi, vers huit heures et demie, M. Henri Bailleul, facteur des Postes, monté sur une bicyclette, roulait à toute vitesse vers son domicile, après son service de la journée.

A l'entrée de la rue des Longues-Haies, il renversa un petit garçon de cinq ans, dont les parents habitent la cour Legros, située dans la même rue.

Fort heureusement l'enfant put se relever sans aucun mal, et en fut quitte pour la peur.

L'agent de service dans le quartier, averti de cet incident, rédigea un rapport à la charge du vélocipédiste, pour allure trop rapide.

Un enfant qui se blesse en jouant. — Dans l'après-midi de mardi, un petit garçon de six ans et demi, du nom de Joseph Debrauwer, jouait avec des enfants de son âge devant la maison de ses parents, rue Sainte-Elisabeth, cour Verkinder. Il butta contre un pavé, et tomba si malheureusement qu'il se luxa le coude gauche.

M. docteur Bernard, requis pour lui donner ses soins, le fit admettre à l'hôpital, après un pansement sommaire.

Outrage et rébellion envers la police. — Dans l'après midi de mercredi, vers trois heures et demie, un ouvrier tisserand, jeune homme de vingt-deux ans, du nom d'Henri Nérinck, qui avait bu plus que de raison, voulait, malgré la défense qui l